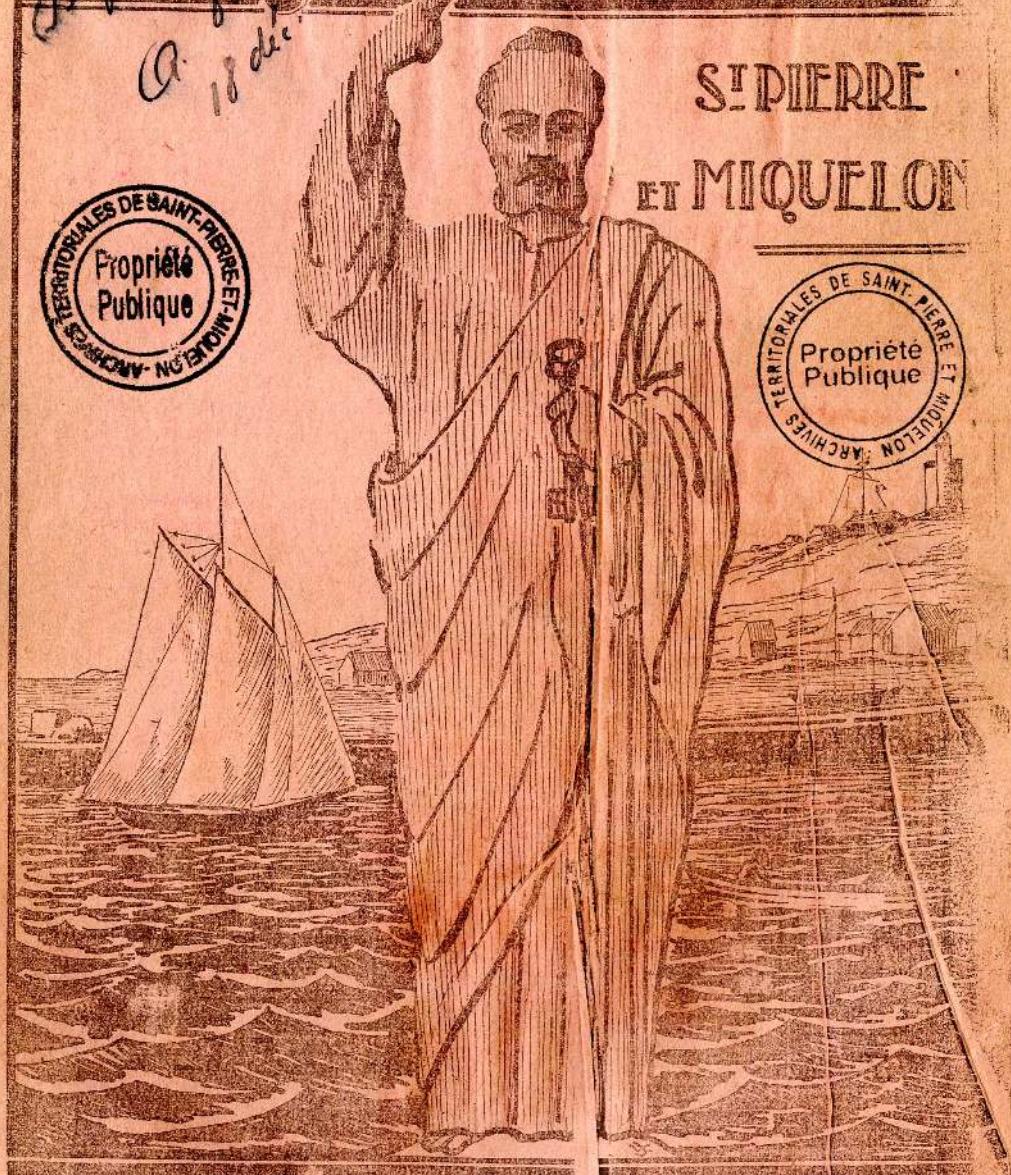


Le ~~L'actualité~~ *Journal Paroissial*

A. 18 dec.

Saint-Pierre
ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

1

13^e Année. -- N

5 DÉCEMBRE

1936

• 156



LES ESPAGNOL FRERES

QUIR DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastice - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



derniers modèles 11 et 15
lampes livrés avec Antenne
Spéciale et Jeu de lampes de
rechange. Le Scott de Luxe
n'existe pas en série. - Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec garantie
de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint-Pierre et Miquelon.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.

Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters

Layette Mercerie

COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes

Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS

montage et démontage de postes receuteurs Radio

Mme Yvonne Rebmann

Modiste

Angle des rues R. Poincaré et Richerie

Réparations et transformations

A Vendre:

Deux Automobiles *très bon état de marche*

S'adresser à M. Joseph Michel

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Une propriété

S'adresser à Théodore Girardin

Représentation Coloniale

F DESCHAMPS 128, avenue de Saxe, LYON, FRANCE

Nous recherchons en représentation tous produits coloniaux susceptibles d'être demandés par la métropole. Nous achetons tous timbres coloniaux usés par quantités.

Nous offrons contre mandat de 100 fr. un lot de 100 fr. de valeur faciale de timbres poste en cours plus une prime de valeur réelle de 10 à 15 fr.



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA MORTE FRANÇAISE

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

HOTEL LAJANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Paul Detcheverry

Réparations - Montages Radios tous genres.

**Test de lampes - Condensateurs, résistances
et tout genre matériel radios.]**

Lampes « Sylviana ».

Radios récepteurs « Knight ».



H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Confections, Chaussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal
Newfoundland Canada Steamships Limited
Shaw Steamships Company.



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDÖIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté "par procureur" c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant, se présenter devant le curé pour les publications.* Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au *crès o*ù le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. -- Elle est ouverte chaque dimanche, après la grand'messe.



A SES ABONNÉS ET LECTEURS
DE ST-PIERRE, DE MIQUELON, DE L'ÎLE-AUX-MARINS
A SES AMIS DE FRANCE
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS
LE FOYER PAROISSIAL
QUI ENTRE DANS SA QUATORZIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
OFFRE SES MEILLEURS VŒUX
DE SAINTE ET HEUREUSE ANNÉE !

Bonne et Sainte Année.

Nous chantons à Noël « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Cette parole des anges est éternellement vraie malgré les fluctuations de l'existence, malgré les difficultés personnelles ou sociales qui souvent nous accablent.

Et il n'y a pas d'autre secret d'une bonne et sainte année.

Nous vous souhaitons, à tous, de procurer de votre mieux la gloire de Dieu ; et vous aurez, en récompense, la paix.

Le Souverain Pontife, pour qui nous devons tant prier, a comme devise « la paix du Christ dans le règne du Christ. »

Le Christ Jésus est le prince de la paix. Lui seul peut la donner aux individus comme aux nations.

Demandons-la plus que jamais.





Calendrier du Mois de Janvier 1937.

N. B.— Les Messes ont lieu, les dimanches et jours de fête à 6 h. $\frac{1}{2}$, et 8 h. 10 h. ; les jours de semaine à 6 h. $\frac{1}{2}$, 7 h. et 8 h.—

1 Vendredi.— Fête de la Circoncision de N. S. — Offices comme les dimanches avec exposition du T. S. Sacrement après la messe de 8 h. et reposition après les vêpres.

N. B.— Il est permis de manger de la viande aujourd'hui.

2 Samedi.— Jour du Saint Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche.— 1^{er} du mois.— Fête du Saint Nom de Jésus — A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des Hommes du St Sacrement.— Après les vêpres, procession mensuelle du Rosaire. — Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

5 Mardi.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, au Foyer, conférence avec projections.

6 Mercredi.— Fête de l'Epiphanie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

7 Jeudi.— A la messe de 8 h., com. mens. de la Ligue Eucharistique. Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Dames et Jeunes Filles.

9 Samedi.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, Radio : Causerie religieuse.

10 Dimanche.— Solennité de l'Epiphanie et Fête de la Ste Famille.— Offices solennels.— Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre anti-esclavagiste et des Missions d'Afrique.

12 Mardi.— 2^{me} du mois.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

16 Samedi.— Fête de l'Immaculé Coeur de Marie, Refuge des pécheurs.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

17 Dimanche.— 3^{ème} du mois.— 2^{ème} après l'Epiphanie.— A la messe de 8 h. com. mens. des jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré Cœur.

18 Lundi — Fête de la chaire de St Pierre à Rome.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.—

N. B.— Du 18 au 25 compris, octave de prières pour l'Union des Eglises, comportant chaque soir à 6 h. (sauf le dimanche où le salut suit les vêpres) chapelet, litanies et bénédiction.— Voici les intentions.— 1- Retour de toutes les autres brebis au berceau de St Pierre ; 2- Retour de tous les Orientaux séparés à la Communion avec le Siège apostolique ; 3- Réparation de la brèche du 16^e siècle entre l'Angleterre et Rome ; 4- Retour de tous les protestants à l'Eglise Romaine ; 5 Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent Un en Communion avec la Chaire de Rome ; 9- Retour de tous les catholiques à la pratique des Sacrements ; 7- Conversion des Juifs ; 8- La conquête du monde entier au Christ par les Missionnaires.

20 Mercredi.— S.S. Fabien et Sébastien, mart.— Jour de l'Association des mères chrétiennes.— Le soir, à 8 h., office de l'Association.

24 Dimanche.— La Septuagesimie.— 4^{ème} du mois.— A la messe de 8 h., Com. mens. des garçons.

25 Lundi.— Conversion de St Paul.— Dernier jour de l'Octave.

30 Samedi.— Ste Martine, v. et m.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

31 Dimanche.— La Sexagesimie.

Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.



Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1936)

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 novembre.— OZON Lucien-Albert ; Parrain : Albert Ozon ; Marraine : Rose Claireaux. — PIKE Marthe-Georgina ; Parrain : Martin Hirrigoyen ; Marraine : Andréa Hirrigoyen. — PIKE Emma-Gertrude ; Parrain : Jacques Nicolas ; Marraine : Marie Nicolas. — *Le 30*, — ABRAHAM Marcel-André ; Parrain : Henri Abraham ; Marraine : Antoinette Abraham — *Le 2 décembre*, — AIGNEAU Robert-Georges ; Parrain : Alfred Gautier ; Marraine : Francine Vigneau. — *Le 3*, — BRY Léone-Jeanne ; Parrain : Léon Bry ; Marraine : Antoinette Coutances. — *Le 8*, — BELOIR Robert-Jacques ; Parrain : Ange Poirier ; Marraine : Adèle Bisson.

MARIAGE — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 19 novembre.— NICOL Georges et LEFÈVRE Suzanne. — FAVEREAU Allain et SIRE France. — *Le 21*, — LE DU Georges et URTIZBEREA Marie. — *Le 27*, — SAILLARD Picre et APESTÉGUY Léone. — *Le 28*, — FOLIOT René et TILLARD Elisabeth. — *Le 10 décembre*, — KERHOAS Jean et KING Mary.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 16 novembre, — ALLAIN Marie, 79 ans. — WALSH Malic, 17 ans. — *Le 23*, — CHANDOISEAU Armand, 64 ans. — *Le 1er décembre*, — Lévèque Emilie, née Apestéguy, 76 ans. — *Le 8*, — Riou Marie, née Delage, 45 ans. — *Le 9*, — GOECOETCHÉA Céleste, née Disnard, 35 ans.



La religion combat nos vices pour nous rendre libres et forts : Voilà pourquoi l'homme esclave de son vice essaye de nier Dieu.





LA BONNE PAGE

La Pitié de Jésus

(Suite)

« *J'ai pitié de cette foule* ». Encore quelques instants et après le crépuscule — si court sous le ciel de l'Orient — la nuit va la surprendre à bout de forces, loin de toute habitation. « Si je les renvoie chez eux à jeun, dit le Maître, ils défailleront en chemin.... Où abhèterons-nous des pains pour nourrir tout ce monde ? »

Et le voici qui s'informe des provisions dont on dispose.

Par là, sans doute, il veut éprouver la foi de ses Apôtres. Mais il veut aussi nous apprendre que la pitié doit être active. Pleurer avec ceux qui pleurent, c'est bien. Toutefois, c'est mieux encore de se mettre au service de la misère, d'essayer d'y porter remède.

« *J'ai pitié de cette foule* ». A la différence de la pitié de l'homme, souvent sans portée, celle de Jésus est efficace. Il commande qu'on fasse asseoir ces gens, prend les cinq pains d'orge et les deux poissons, et après avoir rendu grâces, distribue à tous, jusqu'à satiété, les vivres miraculeusement multipliés.

Et c'est une dernière leçon, une leçon de confiance.

Cette foule qui a tout quitté pour suivre Jésus, sans se préoccuper des longueurs de la route ni des incertitudes du lendemain, peut maintenant constater de ses propres yeux sa toute-puissance.

Or, il en serait ainsi de nous, toujours, si nous avions la foi. « Cherchez le royaume de Dieu, a dit Jésus, et tout le reste vous sera donné par surcroît ». Certes, il n'a pas promis de faire pour chacun de nous des miracles, mais, par les lois secrètes de sa Providence, il vient en aide à qui se repose sur lui. Cette toute-puissance qui, en un instant, sur un geste de bénédiction, a multiplié le pain dans les corbeilles jusqu'à nourrir cinq mille hommes, est la même qui depuis des siècles fait croître et mûrir les épis dans nos sillons. « Je n'ai pas vu le juste abandonné, chante le Psalmiste, ni sa famille manquer de pain. » Comment oserions-nous douter de Dieu ? Et comment pourrions-nous oublier ses bienfaits ?

Rassasiés par sa libéralité, les convives improvisés de Jésus se disaient



les uns aux autres : C'est là vraiment le prophète qui doit venir dans le monde », et dans leur enthousiasme naïf, ils voulaient l'enlever et l'élire roi, comme si son royaume était d'ici-bas... .

Mieux avisés que les Galiléens, nous voudrons donner à Jésus la royauté sur notre intelligence, en croyant ce que son Eglise nous enseigne ; sur notre cœur, en l'aimant et en aimant ce qu'il aime ; sur notre volonté, en pratiquant les moindres préceptes de sa Loi.

Et de fait, c'est pour conquérir nos âmes qu'il est venu parmi nous.

E. C.

Questions maritimes

À la conférence internationale du Travail de Genève.

Voici les questions à l'ordre du jour de cette conférence tenue à Genève en octobre.

I - a - Réglementation des heures de travail à bord des navires.

- b - Effectifs, en relation avec les heures de travail à bord.

II - Protection des gens de mer en cas de maladie : obligations de l'armateur vis-à-vis des malades et blessés ; assurance-maladie des gens de mer.

III - Amélioration des conditions de séjour des marins dans les ports.

IV - Institution d'un minimum de capacité professionnelle exigible des capitaines, officiers de pont, officiers mécaniciens sur les navires marchands.

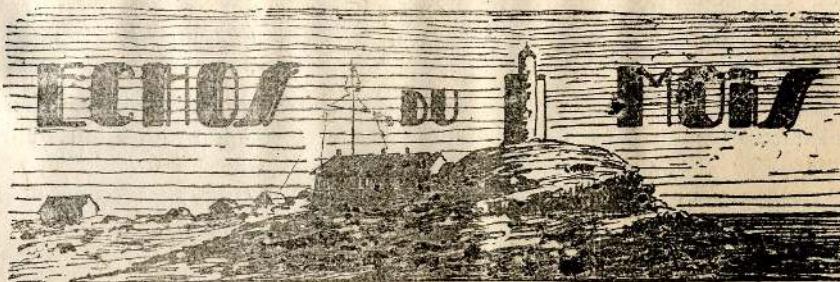
V - Congés payés des marins.

À la 2^e conférence pour la santé et le bien-être des marins un certain nombre de vœux furent adoptés, dont le suivant :

Que la vie familiale des marins soit favorisée par toutes les mesures possibles.

Extrait du Journal « LA JEUNESSE MARITIME »

Les gens qui savent peu parlent beaucoup ! Et les gens qui savent beaucoup parlent peu.



Sweepstake. — Fin novembre, les nouvelles cependant bien passionnantes de la politique mondiale furent éclipsées momentanément par cette annonce « Le gouvernement de Paris accorde le sweepstake ». — Qu'est-ce que c'est que cela ? Beaucoup n'y connaissent pas grand chose. « C'est une sorte de loterie qui va amener beaucoup d'argent à St Pierre ». Et cette facile réponse satisfait.

Il y avait bien des mois qu'on en parlait, mais il paraît que des difficultés internationales s'opposaient à sa réalisation. Les difficultés se sont évanescentes et l'on parle d'une réalisation prochaine.

Trois ou quatre demandes ont été faites.

On dit qu'il n'y aura à St Pierre que les bureaux,....qu'il faudra pas mal de dactylos,...que le gouvernement y gagnera des millions et pourra les utiliser à faire travailler les chômeurs qui seront ainsi mieux payés.

.....
Mais, ne faisons pas trop de châteaux en Espagne, ce n'est pas le moment.

Le cinéma. — La Revue des Lectures du 15 novembre a tout un article sur la moralité des théâtres et des cinémas.

Elle félicite comme correspondant certainement aux vues du Souverain Pontife l'acte de l'Association catholique des chefs de famille de Laval qui, se basant sur la Centrale catholique de Paris, affiche à la porte des églises la cotation des films, comme à St Malo, comme à Bordeaux....etc....

Le Clergé de St Pierre vient d'imiter cet exemple. Sous le porche à droite en sortant, une affiche sous cadre, écrite à la main est ainsi libellée : Pour diminuer, autant qu'il nous est possible, le mal fait par le cinéma.

Pour obéir aux directions données par le Souverain Pontife, père des âmes et gardien suprême de la morale dans le monde,

Pour vous aider dans votre devoir sacré de gardien de la morale dans la famille....

Suit la cotation des films d'après « Choisir », et la note du film affiché.

Parents chrétiens, ne reculez pas devant votre devoir.



Chômage. — Du J. O. du 30 novembre. — Arrêté modifiant les secours au chômage.

Article 1^{er}. — A partir du 1^{er} novembre il pourra être alloué aux chômeurs et nécessiteux du Territoire, de nationalité française, une allocation quotidienne sur les fonds du budget local, fixée comme suit :

1^{ère Catégorie.} — 8 fr. pour le chômeur ou nécessiteux chef de ménage ou soutien de famille ; une majoration de 3 fr. lui sera accordée

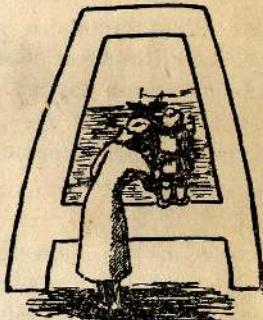
1^o — pour le conjoint, chômeur ou non-travailleur,

2^o — pour le parent dont il est le soutien,

3^o — pour chacune des personnes à sa charge, de moins de 16 ans et vivant dans le ménage.

4^o pour chacune des personnes à sa charge, de plus de 16 ans, vivant dans le ménage et que l'âge ou l'état de santé empêchent de travailler.

2^{eme Catégorie.} — 3 fr. pour le chômeur ou nécessiteux non soutien de famille, vivant dans le ménage de son père, mère, frère, sœur, tuteur, grand père, grand'mère, oncle, tante, bénéficiaire de l'allocation de chef de ménage.



u Foyer — Nous n'avons pas attendu bien longtemps la première séance récréative donnée par le Patronage.

Le dimanche 29 novembre la petite salle des Fêtes du Foyer dut refuser du monde, aussi bien en matinée qu'en soirée. Et le succès fut tel que le lendemain lundi une reprise connut encore une belle assistance.

Les prix des places étaient modestes comme il convient en temps de crise. Mais le petit drame et les deux comédies agrémentés de chansons à la charlot et d'un monologue ont été très appréciés.

Il est à souhaiter que nos jeunes acteurs nous donnent plus souvent de ces intéressantes séances.

La Température. — Certains prédisaient un hiver précoce et rigoureux. Il ne semble pas, jusqu'à maintenant, que leur prédiction se réalise. Nous descendons, certes, vers les froids, mais sans chute brusquée. On a déjà essayé les patins, mais il n'est tombé qu'une neige légère et éphémère.

Un naufrage. — Il s'agit d'un navire anglais à moteur « Watco », capitaine Craft, qui venait de Sydney à St Pierre avec une cargaison de charbon.

Le 30 novembre à midi à cinq milles environ du phare de la Pointe Plate



le bateau dut être abandonné par suite de voie d'eau. Une partie de l'équipage, six hommes se sauvèrent dans un canot et atterrirent à Savoyard vers 5 heures, d'où ils gagnèrent St Pierre. Restaient le capitaine et deux hommes. Le « Béarn » fut envoyé dans la soirée sur le lieu du naufrage ; il contourna St Pierre par le sud et revint par la Baie sans avoir rien aperçu. Mais pendant ce temps, vers 11 h. 30, le canot des rescapés arrivait au Barachois.

Le « Béarn », faisant le lendemain le service de Pointe Plate, signala que le navire était échoué et coulé sur la côte S. O. de Langlade. Les frères Pasturel, consignataires, s'y rendirent et constatèrent que le navire était coulé par 10 mètres de fond à environ 150 mètres de la côte dans une position très exposée rendant tout sauvetage de matériel impossible.

Le navire et sa cargaison sont considérés comme totalement perdus.

..... Quelques jours plus tard, les mâts du bateau et quelques autres épaves ont pu être recueillis.

Missions. — Le R. P. Gérard donna le mercredi 2 décembre la suite de sa belle conférence sur sa chère mission d'Afrique.

Agrémentant sa causerie de multiples détails il nous montra d'abord le noir tel qu'il se présente au missionnaire qui doit le convertir, sa vie, sa famille, sa tribu, ses coutumes, sa religion, sa morale. Puis il suivit l'évolution du travail de l'évangélisation : les premières installations et les premiers contacts, l'apprentissage de la langue et les essais de catéchisme. A la suite du conférencier nous assistâmes au développement de la Mission : les bâtiments plus confortables, l'église non plus en torchis et en paille mais en briques, les œuvres d'orphelins, de catéchumènes, de fiancées, la foule des chrétiens aux grandes fêtes, l'éclosion de vocations de religieuses et de prêtres.

Quelle belle œuvre que l'apostolat et quel mérite pour ceux qui se牺牲ent là-bas au milieu des fièvres afin que Dieu soit connu, aimé, servi par les âmes des pauvres païens.

Une conférence comme celle-là nous tire de notre égoïsme et nous élève. Merci.

Embellissement de notre église. — Peu à peu le travail d'embellissement de la Maison de Dieu se continue. Il y a quelques mois, c'était le porche de l'église. Maintenant, c'est la chapelle dite du « Sacré-Cœur » (nom qui ne lui convient guère puisque l'église elle-même porte ce vocable) et la sacristie. Leurs murs lépreux vont recevoir le même recouvrement de bois que l'église elle-même.

Tripoli. — Une demande de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées dans certains étangs de Saint Pierre a été déposée par



M. Ernest Hutton, fils, à St Pierre.

Cette demande porte sur à peu près tous les étangs de notre île.



commission de chômage.— Cette commission qui a pour tâche de contrôler les besoins et d'accorder les secours officiels était composée jusqu'à ces derniers jours de M. Sasco, président, de MM. Léon Bouroult et Elie Clairœux et de M. Rude, commissaire général de police.

Un ordre du gouvernement adjoignit à ces fonctionnaires trois élus du conseil d'administration : MM. E-

Gloan, D. Borotri et P. Sérignac.

Si une commission eut jamais un rôle délicat, c'est bien celle-ci. Il est à souhaiter que les chômeurs apportent dans leur demande toute leur conscience et simplifient le travail en exposant avec la clarté désirale les besoins et les droits de leurs familles.

L'Immaculée.— La Solennité de l'Immaculée Conception eut comme préparation la causerie religieuse à la Radio la veille au soir. Le P. Le Gallo y montra (auprès des Pyrénées qui masquent les horreurs d'une guerre) le grand fait de Lourdes et la vie angélique de la pieuse confidente de Marie Immaculée.

A la messe de 8 heures, chantée en messe dialoguée par les Enfants du Collège, un grand nombre de jeunes, y compris les enfants de 7, 8 et 9 ans, approchèrent de la Table Eucharistique.

Mais la cérémonie principale eut lieu l'après-midi. A la réception qui suivit les Vêpres, furent leur consécration, comme Enfants de Marie, Messdemoiselles Thérèse Bonnell, Marie-Madeleine Cambray, Marguerite Doussin, Marguerite Gendron, Elisabeth Girardin, Thérèse Luberraga, Madeleine Riggs, Raymonde Roussel, Thérèse Thébault, Marcelle Urdanabia. Sept autres jeunes filles furent reçues aspirantes.



La maison de l'«Œuvre de Mer»

Fermée en 1932, la « Maison des Marins » où le Frère Eugène avait hébergé tant de mathurins gémissait dans un lamentable abandon et risquait d'être perdue pour toujours.

Des démarches entamées l'an dernier par le Clergé paroissial auprès



de la Direction de l'Oeuvre de Mer, et reprises cette année, viennent d'aboutir à l'achat de l'immeuble.

Voici en quels termes le Commandant Maquel exprime au nom du Vice-Amiral Lacaze la pensée de sa Société :

« Monseigneur, . . . Notre Société ne saurait plus, pour de multiples raisons, envisager la réouverture de sa Maison de St Pierre « en tant que « Maison du Marin ». Désireuse que sa Maison puisse, « néanmoins, « Servir » encore, notre société serait disposer à « vous céder cet immeuble. »

Au nom des Oeuvres de St Pierre, nous remercions la Société des Oeuvres de Mer de cet arrangement.

Mais, qui voudra bien nous aider à entretenir et à rendre utilisable un si grand bâtiment ?



Un peu de notre Histoire (150).

- 1829-1830 -

Au sujet de la prime à l'exportation de la morue.

Il a été maintes fois question au cours de notre histoire des conséquences préjudiciables que la diminution générale des primes à l'exportation de la morue aux Antilles portait au commerce et aux pêcheurs sédentaires. Chaque fois, le gouvernement local avait protesté, mais en vain, auprès du ministre. Et voici que de nouveau, en Janvier 1829, le bruit circule à Saint Pierre d'une nouvelle réduction. M. Brue en fait part au Département dans son rapport sur la situation générale de la colonie, et dans un autre rapport du 5 octobre. Si ces bruits sont fondés, dit-il, je trouve étrange ce nouveau coup porté à l'unique industrie du pays, alors que la prime accordée aux exportations directes du French shore n'est pas atteinte. Et il ajoute : « Cette différence de traitement peut faire supposer que l'introduction de la morue étrangère se ferait sur une grande échelle. Or, il n'en est rien, car la très faible quantité de ce produit étranger, introduit en fraude a été saisi, et la surveillance est telle qu'il est impossible de se livrer à une aussi coupable pratique. »

Quoi qu'il en soit, M. Brue informe le ministre que les négociants réclament contre la mesure prise et lui déclare qu'il partage leur opinion sur le mal que cette réduction fera à la population malheureuse des îles, car, en définitive, ce sera les pêcheurs qui en souffriront, puisque, déjà, la morue



qui, jusqu'ici était payée 20 fr. le quintal, ne l'est plus que 15 fr. et tout porte à croire qu'elle sera encore diminuée. Le chef de la colonie laisse entrevoir que, dans ces conditions, il sera impossible aux pêcheurs de vivre puisque c'est tout ce que pouvaient faire les plus laborieux lorsque la pêche était abondante, et que ces malheureux retomberaient à la charge du gouvernement et que tout ce qu'il avait fait pour détruire la mendicité accoutumée n'aura aucun effet.

En terminant, M. Brue implore le ministre de représenter à qui de droit les raisons qui peuvent décider du sort d'une colonie si importante pour le commerce et la marine. Et il ne s'en tient pas là. Le 10 novembre suivant il jette un nouveau cri d'alarme. « La pêche de cette année a été généralement abondante, surtout sur la Gran Baie et la morue a été très bien séchée. Mais les bruits qui se sont répandus ici d'une réduction prochaine sur la prime d'exportation aux colonies ont paralysé les opérations commerciales au point que le prix du poisson est tombé de 20 fr. à 12 fr. le quintal et en ce moment on ne trouve plus aucun prix. Il est bien à désirer, Monseigneur, que les craintes que les Commerçants des îles Saint-Pierre et Miquelon ont conçues au sujet des primes ne se réalisent pas, car la partie de la population qui ne s'est soutenue jusqu'à ce jour qu'avec les secours du gouvernement, s'augmenterait encore d'un nombre considérable si la prime était réellement réduite comme l'ont annoncé les nouvelles parvenues de la métropole dans le courant de l'été dernier. »

(A suivre)

E. S.

EN VENDÉE

C'est en 1917. Les moissonneurs sont à la guerre. Deux jeunes femmes coupent le blé à la fauille, courbées, l'une près de l'autre. Elles sont lasse, elles se redressent. Elles ont le visage grave et doux de celles qui songent beaucoup et parlent peu. L'une d'elles regarde au loin les épis, sous le soleil, l'autre les regarde avec une sorte de tendresse et remue les lèvres, comme si elle causait avec eux.

« A quoi pensest-tu, Madeleine ?

Elle répond :

« Je pense qu'il y a le Saint-Sacrement dans la moisson.

Ceci fut dit dans la Vendée très sainte.

R. Bazin





Machine et Progrès

Un voyageur de commerce vient trouver le Supérieur d'un monastère qui fabrique des produits alimentaires.

— « Père, lui dit-il, je viens de faire une découverte des plus intéressantes. — Tant mieux, cher ami.... Et laquelle ?

— Ces jours-ci, dans le Jura, j'ai vu fonctionner une machine à fabriquer des caisses.... dans des conditions extraordinaires de rapidité et de bon marché.... Quelle bonne affaire pour vous ! Aussi j'ai tenu à vous en faire part sans délai.

— C'est en effet intéressant....

— Dites que c'est « accrochant » mon cher Père. Songez donc : avec le nombre de caisses qu'il vous faut chaque année, quelle économie pour vous ?..

— Un instant, cher ami. Fixez-moi d'abord sur un point. Ici, nous avons tout autour de nous des ouvriers qui gagnent leur vie à fabriquer nos caisses..... Votre machine va les priver de travail. Dites-moi : les nourrira-t-elle ?

Et comme notre voyageur restait bouche bée, le religieux conclut : — Vous le voyez, votre mécanique n'est pas parfaite !....

Eh bien ! restons comme avant....

Et l'on en resta là.... »

Engène DUPLESSY.

Si votre ennemi a faim, a besoin d'un service, empressez-vous près de lui.

Ne rendez à personne le mal pour le mal. (*St Paul*)

A Vendre Une propriété 28.000 francs
S'adresser à M^{me} F. Rosse

Faites vivre et prospérer votre petite revue
en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Communisme et Religion

Vous rencontrerez des gens qui vous disent : Le Communisme et la religion sont deux choses différentes. Il ne faut pas les opposer. On peut être chrétien à l'Eglise, et Communiste en politique.....

C'est faux !

On vous dira : La Russie qui est communiste ne persécute pas la Religion.

C'est faux !

* *

Le Communisme prêche des doctrines que la Religion repousse absolument. Les Communistes font des choses qu'un chrétien ne peut pas faire.

La Religion veut le bonheur des hommes, de tous les hommes. Le Communisme veut le bonheur d'une classe.

L'Eglise veut le bonheur pour tous, en ce monde autant que possible, et aussi l'autre. Le Communisme sacrifie l'éternité au temps.

Réabonnements.

Etats-Unis : \$ 1.00.— Canada 80 cents.— France et St Pierre et Miquelon : 10 francs.— Autres pays : 15 francs.

Les réabonnements sont reçus en décembre ; à St Pierre, chez M. et Mme Gloanec ; à l'Ile et à Miquelon, chez le Père Curé.

Les réabonnements de France et de l'Etranger sont reçus au Presbytère de St Pierre.

Nous prions nos chers abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1937.

Il n'est pas nécessaire de dire qu'ils nous rendraient service en permettant de continuer, dans des conditions moins onéreuses, la publication de ce modeste périodique.



Histoire d'un chien de Terre-Neuve

Le chien « PIGOCH »

C'est dans le courant de l'hiver 1909-1910 que le fait suivant s'est passé.

Le pêcheur Arsène Roblot partait de bon matin, en compagnie de son chien Pigoch, à la chasse du gibier de mer.

Il se dirigea dans la direction du Cap-à-l'Aigle en empruntant la route de Gueydon qui côtoie la rade. Il dut bientôt quitter cette route, encombrée depuis la veille par une forte chute de neige, et descendit sur le rivage. Arrivé presque à destination une avalanche s'abattit brusquement, ensevelissant chasseur et chien.

Le soir, Madame Roblot ne voyant point rentrer son mari donna l'alarme. Plusieurs pêcheurs se mirent à la recherche de leur camarade. Ce fut en vain qu'ils fouillèrent la montagne et les abords du plein. Mais le lendemain matin à l'aube, les recherches continuèrent dans différentes directions. Le pêcheur qui entreprit le bas du rivage, releva les traces de pas d'un homme et ceux d'une bête : il constata que ces traces s'arrêtaient nettement à l'endroit où les deux individus avaient disparu.

Nul doute pour lui, là gisaient Roblot et son chien. A toutes jambes il reprit le chemin de la ville ; il revenait bientôt avec une équipe de travailleurs munis de pelles. Après une heure de travail ils découvrirent enfin Roblot ne donnant plus signe de vie. Vivement transporté dans l'habitation la plus proche, des soins énergiques le ranimèrent. Il ne conserva de son aventure qu'une sensibilité extrême de la plante des pieds que ses sauteurs, trop zélés, lui avaient brûlée avec des briques trop chaudes.

A quelle circonstance Roblot dût-il de ne pas mourir sous la neige ?

La chose est bien simple, et c'est ici qu'intervient encore l'intelligente bête qu'est le chien de Terre-Neuve.

Celui de Roblot, ayant réussi, au prix de combien d'efforts, à creuser une sorte de cavité, contenant assez d'air, pour conserver un homme en vie, du moins pendant un certain nombre d'heures. Mais le brave terreneuve, déjà sur l'âge, fut moins heureux, on trouva son cadavre raidî, allongé en travers du corps de Roblot. Par instinct, il avait fouillé la neige, pour tenter d'y pratiquer un issue. Epuisé, il avait succombé,



sans se douter qu'il avait sauvé son maître. Pauvre Pigoch !....

Pigoch avait déjà un exploit à son actif. Le frère d'Arsène Roblot, Edouard, étant tombé à l'eau, avait été repêché par cette brave bête.

Pigoch, est un mot breton qui signifie : souche, billot de bois.

Mesdames, Mesdemoiselles,

**ATTENTION! Sérieuse économie à éaliser.
Vente directe de la Fabrique au Consommateur**

« THE FASHION FROCKS INC. », une des plus importantes manufactures de robes d'Amérique, vous offre pour des prix relativement *bon marché*, des robes de *bon goût*, de *qualité supérieure* et d'un *style incomparable* à des prix variant de :

\$ 2,98 à \$ 9,98

Venez consulter nos nombreux modèles illustrés.

Venez juger de la qualité des tissus.

Renseignements et échantillons chez : Gaston MARSOL U,
Agent exclusif pour les îles ST PIERRE ET MIQUELON

Gustave DAGORT

Charbon criblé de Sydney --

Bois pour constructions à bas prix --

Ciment et feutre --

Beurre du Cap Breton --

Vin de Bordeaux en barriques.



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouët, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phœnix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

FREE AIR

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Molin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires



Qu'importe le manque de

lait frais,

du moment qu'il y a

du lait évaporé NESTLÉ



WONDER COAL SAVER économise 40 à 80 pour cent sur le chauffage de n'importe quelle maison,

WONDER COAL SAVER est un produit chimique qui, dissout dans l'eau et dispersé sur le charbon double la chaleur tout en diminuant la consommation de moitié.

WONDER COAL SAVER réalise une combustion parfaite ; plus de suie, plus d'escarbilles.

Une boîte de WONDER COAL SAVER traite une tonne de charbon.

WONDER COAL SAVER est en vente partout.

Prix : 15 francs



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique: \$ 24,75

Pour être Belle.

Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,50 à 31,85

Tailleur ou manteau de \$ 20,80 à 34,45

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRÉ et MIQUELON.



LA
BANQUE CANADIENNE
DE COMMERCE

prie ses AMIS
et CLIENTS
d'agréer
ses meilleurs vœux
pour la
NOUVELLE ANNEE